

L'impact de l'exigence de conservation de l'environnement marin sur l'évolution des compétences de police des Etats en mer

Kiara NERI
Maître de conférences HDR
Université Jean Moulin Lyon 3

Résumé

La prise de conscience progressive de la nécessité de protéger, au plan international, l'environnement en général et l'environnement marin en particulier a conduit le droit de la mer à évoluer. Cette contribution propose d'étudier l'impact de cette prise de conscience sur les règles qui régissent la police et l'emploi de la force en mer. De nouveaux titres d'intervention ont été accordés aux Etats, notamment en haute mer, dans le but de protéger et de conserver l'environnement marin. Toutefois, l'impact ne se résume pas aux nouvelles compétences environnementales. La « brèche » ouverte dans le cadre de la conservation des espaces marins va conduire à la revendication de pouvoirs de police supplémentaires dans d'autres domaines (trafic de drogue, traite des êtres humains, trafic de migrants, piraterie et le vol à main armée, le terrorisme, etc.). Dès lors, la « révolution environnementale » a également conduit à une transformation des équilibres de la police en mer et à une remise en cause de la répartition des compétences entre l'Etat côtier et l'Etat du pavillon.